

# “Masculinisation” des adolescentes des quartiers populaires

**Le questionnement autour des conduites déviantes ou délictueuses des mineures des quartiers populaires se tourne actuellement vers la notion de « masculinisation » des comportements féminins.**

**Stéphanie RUBI**

A.T.E.R. au Département des Sciences de l'Éducation, Université Victor Segalen, Bordeaux 2. Chercheuse au L.A.R.S.E.F. et à l'Observatoire Européen de la Violence Scolaire.



Si les premiers événements médiatisés en 1998 sur le « gang des filles » de Toulon semblaient exceptionnels, nous assistons depuis sur la scène publique, sporadiquement, à des faits semblables. Or, cette forme de délinquance, ces conduites violentes ne sont pas sans rappeler la *délinquance d'exclusion*. Denis Salas et Olivier Mongin<sup>1</sup> la distinguent des deux autres formes de délinquance, initiatique et pathologique, qui ont donné lieu à l'ordonnance de 1945. La délinquance d'exclusion se caractérise par la dimension collective de ses actes et par le fait qu'elle provient de territoires relégués, fortement ancrés dans la précarité.

Depuis 1997, nous travaillons sur les questions de socialisation juvénile, des conduites déviantes et délictueuses des adolescentes des quartiers populaires sur plusieurs villes (Bordeaux, quartiers nord de Marseille, Paris intra-muros)<sup>2</sup>. Nous avons appliqué une méthodologie variée, basée sur des observations ethnographiques dans les quartiers, accompagnée d'entretiens de recherche, ainsi que de l'analyse statistique des réponses au questionnaire de l'Enquête Nationale sur la Violence Scolaire dirigée par le Professeur Eric Debarbieux, à laquelle plus de 10 000 élèves ont participé.

Nous avons ainsi eu l'opportunité de rencontrer des adolescentes désignées par leurs pairs ou par les adultes de leur entourage comme « déviantes », « posant problème », « crapuleuses » pour reprendre le terme marseillais... Nous avons pu réfléchir sur le

mécanisme de socialisation juvénile auquel elles étaient soumises, et auquel elles participaient : « la loi du plus fort ». Ce corpus de codes de conduite définit implicitement toute interaction, tout « face-à-face embarrassant »<sup>3</sup>. L'enjeu pour chacune dans ce système relationnel est d'acquiescer ou de maintenir une image publique acceptable pour soi et pour les autres. Cette face se construit à partir des notions de réputation et d'honneur elles-mêmes constituées par *l'apparence, la force de caractère et le réseau relationnel*. L'apparence regroupe divers éléments proxémiques qui composent la façade présentée à autrui et opèrent des médiations symboliques dans l'impression donnée. Il en est ainsi du look, des marques arborées, de la gestuelle qui agrémentent la démarche ou la parole, et des formes linguistiques usitées lors des échanges. La force de caractère désigne la manière dont chacune réagit lors d'une situation d'offense mettant en péril la face. Les stratégies de réponse ou de réaction à ces offenses sont diverses et permettent l'évaluation du caractère selon trois niveaux : faible, médian ou fort. Le réseau relationnel qui englobe la famille, les ami(e)s proches, les connaissances (les « grands » du quartier ou du collège) reflète par sa constitution qualitative et quantitative la place occupée et/ou revendiquée par la personne au sein du groupe de pairs. Or, il est des jeunes filles qui participent activement de cette loi des plus fortes, et pour qui l'objectif primordial est de s'octroyer une position gratifiante et reconnue par l'ensemble des pairs, de s'instituer l'élite d'une hiérarchie sociale de dominance. L'oppression de l'autre prend ainsi parfois l'aspect d'un moyen de démonstration de sa réputation, de son charisme personnel au vu et au su des autres ; ces autres qui sont juge et partie du bien-fondé de cette réputation. De fait, les

inconduites, délits ou déviances perpétrés par ces adolescentes trouvent bien souvent leur sens dans l'univers normatif propre à la loi du plus fort.

En France, nous ne connaissons pas l'essor des « gender studies », et les recherches sur les rapports sociaux de genre n'en sont qu'à leurs prémices. Cependant, de nombreux auteurs, souvent anglo-saxons, ont étudié la criminalité féminine, et ont élaboré des voies théoriques d'analyse et de compréhension des comportements déviants perpétrés par des adolescentes. Or, il nous reste à appréhender comment malgré la socialisation de genre qu'elles reçoivent, malgré l'identité sexuée qu'elles ont incorporée, elles utilisent et appliquent des conduites qui empruntent aux valeurs dites masculines : l'honneur, la force, la virilité,...

Qu'en conclure ?

« Masculinisation » des comportements ? Nous préférons y voir une façon de générer de nouvelles cartes identitaires à jouer, de multiplier les rôles à interpréter en adoptant parfois les formes du dominant. En outre, n'omettons pas que la construction d'une réputation de « guerrière » répond fréquemment à l'injonction de « ne pas se laisser faire » et permet de contrecarrer la possible oppression que l'autre pourrait opérer sur soi : « si on fait pas la loi c'est eux qui vont la faire sur nous ».

Logiques de domination et d'oppression que des adolescentes appliquent à leurs pairs reproduisant les logiques de discrimination, d'exclusion et de domination que subissent ces mêmes adolescentes et les habitants des quartiers de relégation. ■

## Bibliographie :

<sup>1</sup> Mongin, O. et Salas, D. « Entre le tout éducatif et le tout répressif. Quelles alternatives ? A propos de la justice des mineurs. » In *Violences par temps de paix. Esprit*. Décembre 1998. (P.189-210).

<sup>2</sup> Debarbieux, E., Blaya, C., Bruneaud, J. F., Cossin, F., Mancel, C., Montoya, Y., Rubi, S., *L'oppression quotidienne. Recherches sur une délinquance des mineurs*. La documentation Française. Paris, 2002.

<sup>3</sup> Goffman, E. *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Les éditions de Minuit. Collection Le Sens Commun. (1963). 1975.